



# Contribuer à l'évaluation de la politique d'accueil du jeune enfant

HCFEA – 6 octobre 2017

Florence Thibault

# Les objectifs de la politique publique d'accueil du jeune enfant

- **Permettre la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle dans l'accompagnement du libre choix des familles...**
  - Permettre aux parents de définir leur quotité de travail
    - Code du travail : congé parental jusqu'aux trois ans de l'enfant
    - Prestations visant à réduire l'impact financier d'une baisse du temps de travail : APE, CLCA, PREPARE
  - Pour ceux qui souhaitent travailler à temps plein ou partiel...
    - Organiser l'émergence et le maintien d'une offre d'accueil
    - Permettre de choisir son mode d'accueil
    - Rendre effectif le choix par des dispositifs (prestations légales ou prestations de service) permettant de réduire le taux d'effort des familles
- **Garantir aux enfants un accueil de qualité**
  - Qualité de l'accueil
  - Compétences des professionnelles
  - Projet pédagogique
  - Développement des compétences de socialisation des enfants
  - La politique petite enfance comme un investissement social



# Les objectifs de la politique publique d'accueil du jeune enfant

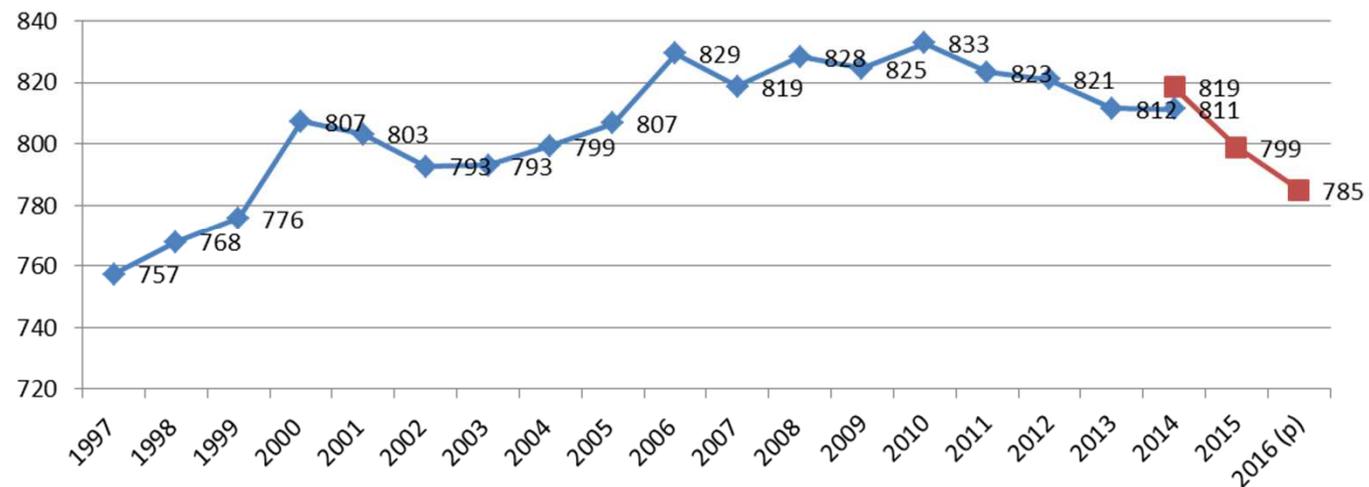
- **Des ambitions démographiques**
  - Un taux de natalité élevé
- **Des ambitions économiques**
  - Pour éviter l'éloignement du marché du travail des parents
  - Pour développer les métiers de la petite enfance
  - Pour développer les capacités des jeunes enfants
  - Pour soutenir l'activité économique locale
- **Des ambitions sociales**
  - Pour partager les temps de présence pères / mères
  - Pour éviter l'impact d'un arrêt d'activité pour les mères
  - Pour favoriser le vivre ensemble
  - Pour contribuer au bien être
- **Des ambitions éducatives**
  - Réduire les inégalités scolaires
  - Favoriser l'acquisition de compétences



# Permettre la conciliation et le libre choix des parents

- Un nombre de naissance qui s'établit à 785 000 en 2016

Nombre de naissances vivantes en France (en milliers)



**Source** : Insee - statistiques de l'état civil. Résultats provisoires à la fin 2016.

**Champ** : France (avec ou sans Mayotte).



- Un indicateur conjoncturel de fécondité élevé : 1,93 enfant / femme en 2016



# Permettre la conciliation et le libre choix des parents

- Un taux d'emploi qui diminue avec le nombre d'enfants à charge pour les mères avec un enfant en bas âge

Pays	Taux d'emploi...							
	... des femmes...				... des hommes...			
	sans enfant	avec 1 enfant	avec 2 enfants	avec 3 enfants et plus	sans enfant	avec 1 enfant	avec 2 enfants	avec 3 enfants et plus
UE (28 pays)	76,3	67,7	64,3	47,1	78,2	90,9	91,1	83,6
Allemagne	84,4	69,3	63,1	43,6	83,6	92,6	92,8	83,8
Danemark	75,3	74,0	82,4	82,6	80,3	91,4	95,4	90,4
Espagne	70,8	69,6	59,7	41,5	71,2	86,3	84,6	71,3
Finlande	76,4	57,7	65,6	56,1	73,7	89,0	91,1	88,0
France	73,9	69,7	67,3	43,6	73,5	88,0	89,9	80,0
Grèce	54,3	55,0	52,6	46,7	66,3	87,1	89,5	84,0
Irlande	78,3	70,2	66,9	53,5	74,1	89,7	89,3	85,4
Italie	62,0	59,1	51,9	39,1	70,7	87,7	88,1	80,8
Portugal	76,3	81,0	78,5	62,4	75,1	91,5	91,3	84,9
Royaume-Uni	83,7	73,7	69,0	45,8	84,9	94,2	93,8	89,0
Suède	74,5	85,1	80,8	79,5	77,6	95,1	94,2	92,1

\* : dont le plus jeune a moins de six ans

Source : Eurostat Champ : personnes de 20 à 49 ans

eurostat 

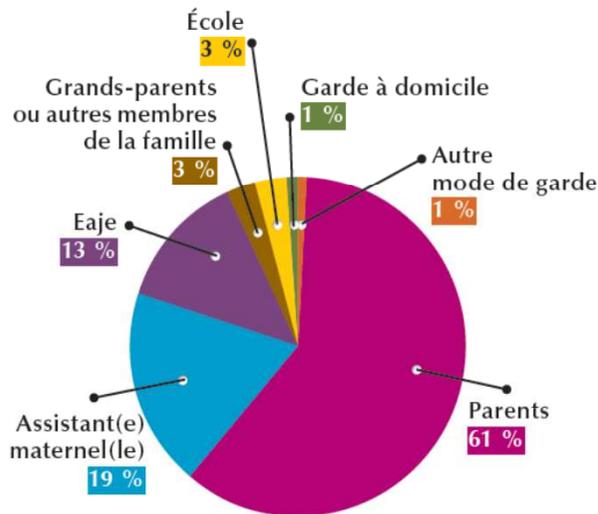
- Le taux d'emploi des familles monoparentales est plus faible
- Le travail à temps partiel est plus fréquent lorsqu'il y a plusieurs enfants dans le ménage, pour les mères



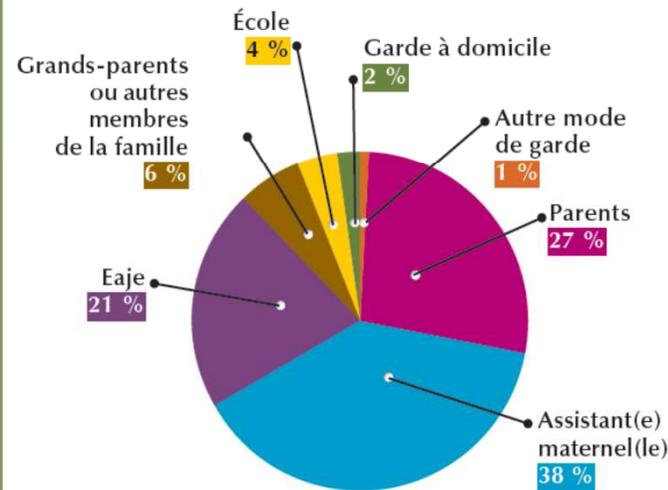
# Permettre la conciliation et le libre choix des parents

- Des jeunes enfants principalement gardés par leurs parents

Répartition des enfants âgés de moins de 3 ans selon le mode de garde principal en semaine entre 8 h et 19 h (en %)



Répartition des enfants âgés de moins de 3 ans dont les deux parents travaillent à temps complet selon le mode de garde principal en semaine entre 8 h et 19 h (en %)



**Source:** enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants, Drees, 2013.

**Champ:** France métropolitaine.

**Notes:** mode de garde principal: mode d'accueil dans lequel passe le plus de temps l'enfant de moins de 3 ans, du lundi au vendredi, entre 8 heures et 19 heures.

Autre mode de garde: autre membre de la famille, ami, voisin, baby-sitter, assistant(e) maternel(le) non agréé(e), jardin d'enfants, établissement spécialisé.

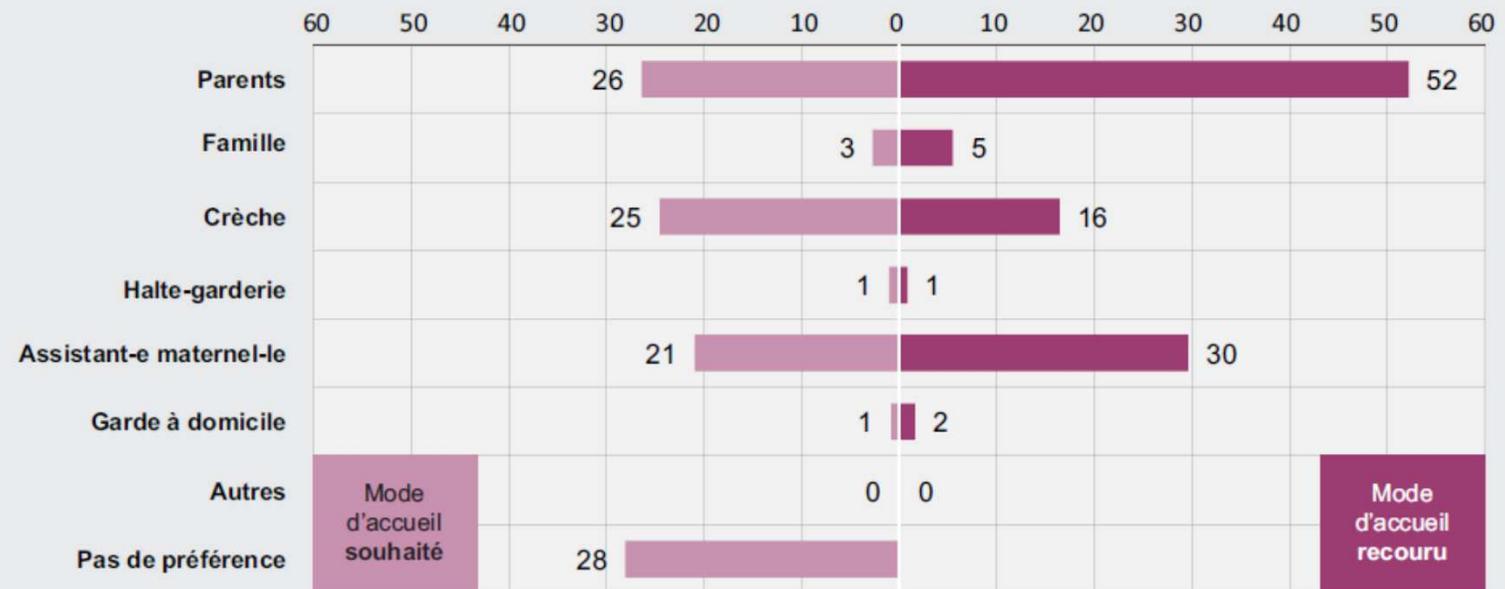
- En cas de recours à une prestation accompagnant la réduction ou l'arrêt d'activité, les bénéficiaires sont quasi exclusivement les mères (96%)



# Permettre la conciliation et le libre choix des parents

- La moitié des parents de très jeunes enfants indiquent leur souhait pour un mode d'accueil extérieur à la famille, EAJE ou assistante maternelle

Graphique 2 - Mode d'accueil souhaité et recouru lors de la rentrée 2015 (en %)



Source : TMO, enquête baromètre petite enfance, septembre 2015.

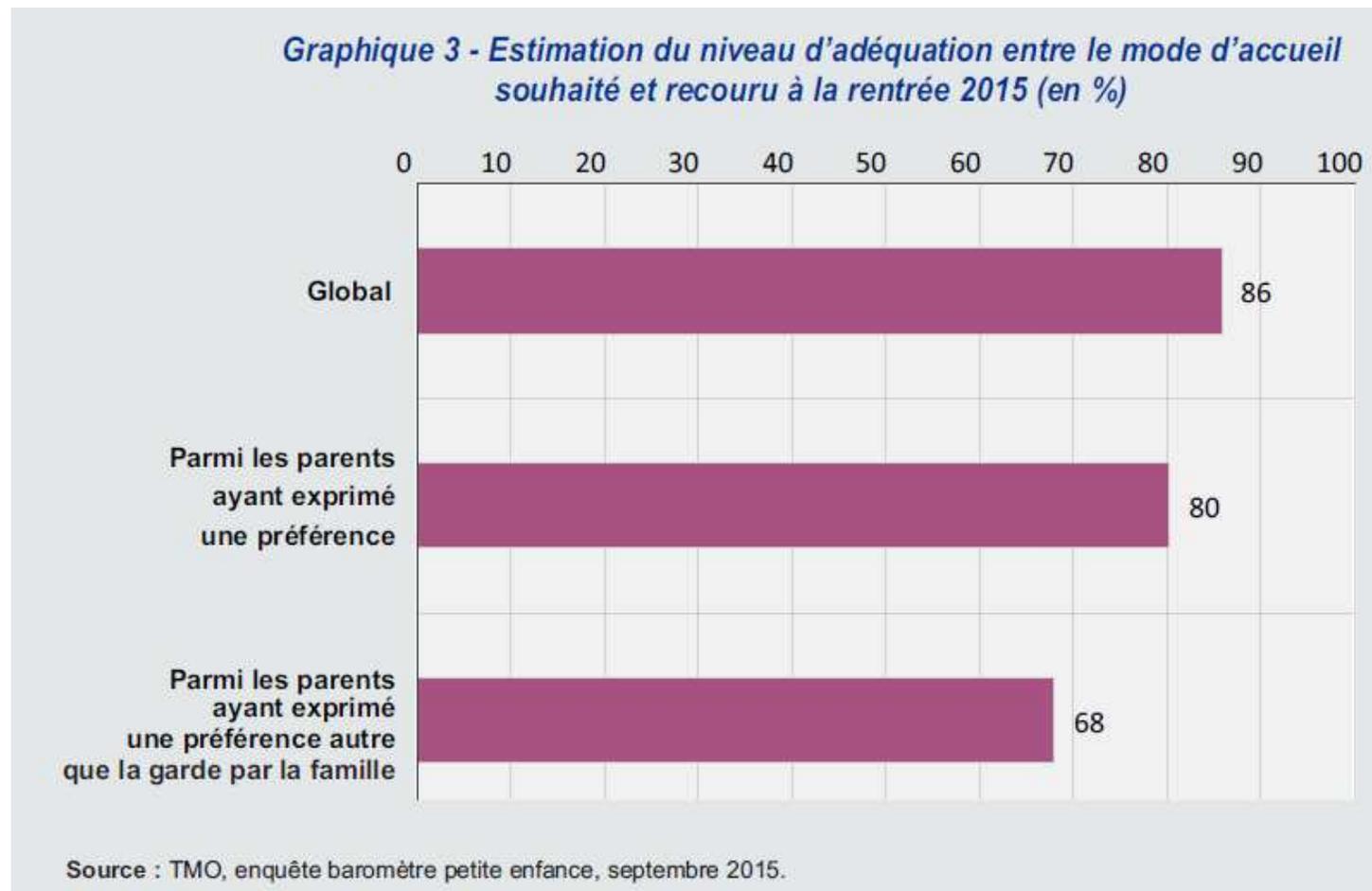
*l'e-ssentiel*

- Le mode d'accueil du jeune enfant le plus adapté du point de vue des parents varie selon son âge



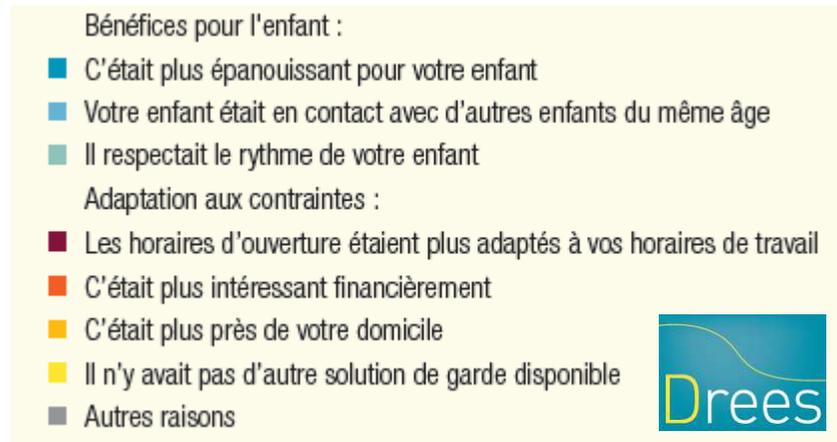
# Permettre la conciliation et le libre choix des parents

- Une adéquation entre mode d'accueil souhaité et recours élevée



# Permettre la conciliation et le libre choix des parents

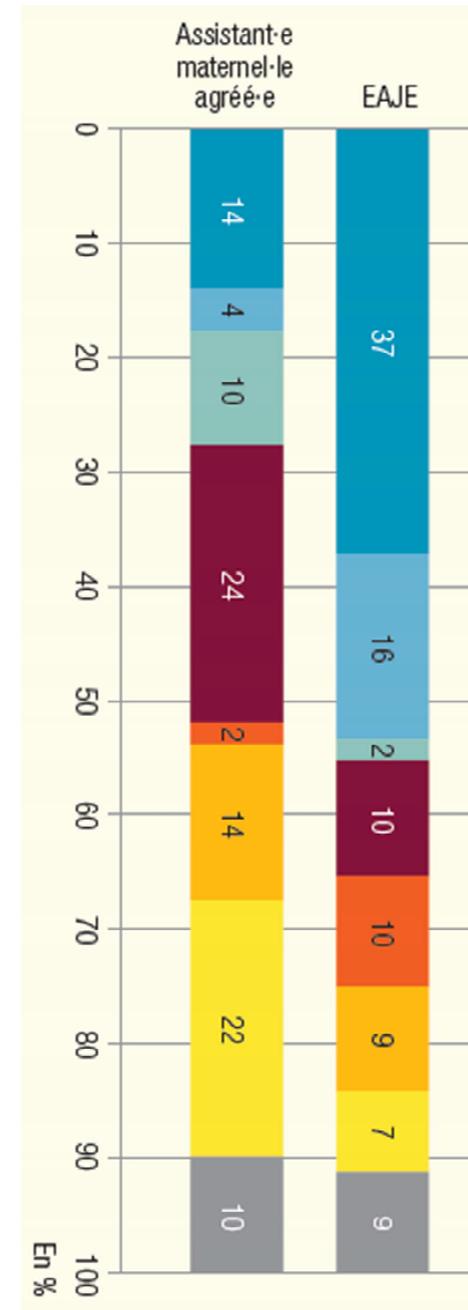
- Du libre choix aux arrangements quotidiens



**Lecture** • Pour 37 % des enfants confiés à titre principal en journée, en semaine, à un EAJE, les parents ont choisi ce mode d'accueil car, selon eux, il était plus épanouissant pour leur enfant. Cette raison est citée pour 14 % des enfants confiés à titre principal à un-e assistant-e maternel-le agréé-e.

**Champ** • France métropolitaine, enfants âgés de moins de 3 ans confiés à titre principal en journée, en semaine, à un EAJE ou un-e assistant-e maternel-le agréé-e.

**Source** • Enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants, DREES, 2013.



# Apprécier l'adéquation entre offre et demande

- **Au niveau national**
  - La capacité d'accueil du jeune enfant : nombre de places disponibles à un instant donné par les modes d'accueil formels (EAJE, assistants maternels, école, garde à domicile)



Modes de garde formels	2010		2013		2014		2015		2016 (provisoire) **	
	Capacité théorique	Capacité pour 100 enfants de moins de trois ans	Capacité théorique	Capacité pour 100 enfants de moins de trois ans	Capacité théorique	Capacité pour 100 enfants de moins de trois ans	Capacité théorique	Capacité pour 100 enfants de moins de trois ans	Capacité théorique	Capacité pour 100 enfants de moins de trois ans
Assistants maternels agréés employés directement par des particuliers*	723 400	29,3%	800 700	32,9 %	803 300	33,1 %	795 600	33,1%	nd	nd
Accueil en EAJE (collectif, familial, parental et micro-crèche)	366 400	14,8%	403 700	16,6 %	419 200	17,3 %	428 500	17,8%	436 400	18,5%
École maternelle	111 700	4,5%	96 900	4,0 %	96 100	4,0 %	93 300	3,9%	96 300	4,1%
Salarié à domicile	47 300	1,9%	41 700	1,7 %	41 400	1,7 %	41 600	1,7%	42 700	1,8%
<b>Offre totale</b>	<b>1 248 800</b>	<b>50,6%</b>	<b>1 342 900</b>	<b>55,1 %</b>	<b>1 359 900</b>	<b>56,1 %</b>	<b>1 359 100</b>	<b>56,6%</b>	<b>nd</b>	<b>nd</b>

Légende : nd : non disponible.

\* Pour les assistants maternels, seules les places potentielles destinées aux enfants de moins de trois ans sont comptabilisées (voir encadré méthodologique).

\*\* Les données provisoires 2016 sont arrêtées en juillet 2017.

Sources : Cnaf (SIAS-MTEAJE et FILEAS), DREES (enquête PMI) AcoSS (CNTPAJE), CCMSA, MENESR-DEPP et Insee.

Champ : France métropolitaine, DOM (Hors Mayotte), COM Saint Martin et Saint Barthélemy



# Apprécier l'adéquation entre offre et demande

- **Au niveau des territoires**
  - Des indicateurs déclinables à un niveau très fin (commune, zone d'emploi,,)

**Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans par les modes de garde « formels » pour 100 enfants de moins de 3 ans (en %), selon le département au 31 décembre 2015**



Sources : Cnaf (SIAS-MTEAJE et FILEAS), DREES (enquête PMI), AcoSS (CNTPAJE), CCMSA, MENESR-DEPP et Insee.

Champ : France entière (hors Mayotte).

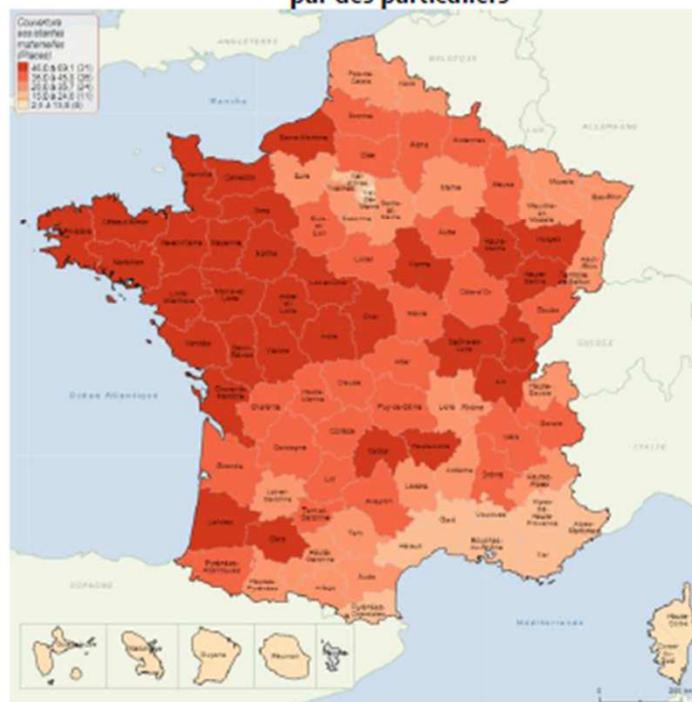
Note : pour le détail de l'estimation, cf. encadré méthodologique du sous-indicateur n°7-1.

# Apprécier l'adéquation entre offre et demande

- **Au niveau des territoires**
  - Des indicateurs déclinables à un niveau très fin

Capacité d'accueil théorique pour 100 enfants de moins de 3 ans, selon le département au 31 décembre 2015

Assistants maternels en exercice employés directement par des particuliers

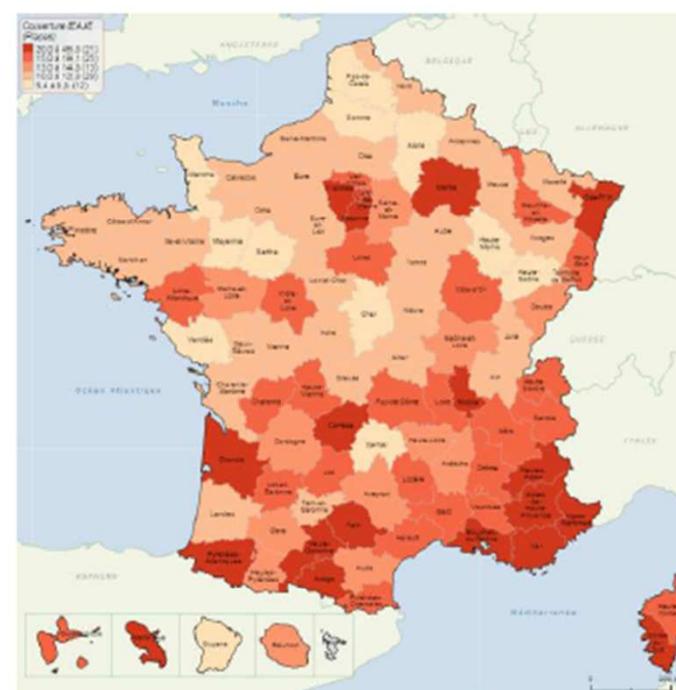


Sources : Cnaf (FILEAS), Drees (enquête PMI), Aocss (CNTPAJE), CCMSA, MENESR-DEPP et Insee.

Champ : France entière.

Note : pour le détail de l'estimation, cf. encadré méthodologique du sous-indicateur n°7-1.

Équipements d'accueil du jeune enfant



Sources : Cnaf (FILEAS-MTEAJE), Drees (enquête PMI), MENESR-DEPP et Insee.

Champ : France entière, y compris places non financées par la prestation de service unique.

# Apprécier l'adéquation entre offre et demande

- **Au niveau des territoires**
  - Des résultats en matière de dispersion territoriale

Capacité d'accueil par les modes d'accueil formels pour 100 enfants de moins de trois ans (densité) par département	2013	2014	2015
<b>Densité départementale médiane</b>	<b>59,6</b>	<b>59,2</b>	<b>59,7</b>
<i>Champ France métropolitaine</i>	<i>59,1</i>	<i>60,2</i>	<i>60,4</i>
<b>Densité moyenne dans les 20 départements les mieux dotés (1)</b>	<b>73,2</b>	<b>74,4</b>	<b>75,3</b>
<i>Champ France métropolitaine</i>	<i>73,2</i>	<i>74,4</i>	<i>75,0</i>
<b>Densité moyenne dans les 20 départements les moins bien dotés (2)</b>	<b>38,6</b>	<b>39,7</b>	<b>49,2</b>
<i>Champ France métropolitaine</i>	<i>43,0</i>	<i>44,0</i>	<i>44,4</i>
<b>Dispersion territoriale (1)/(2)</b>	<b>1,9</b>	<b>1,8</b>	<b>1,8</b>

Sources : CNAF (MTEAJE et FILEAS), CCMSA, DREES (enquête PMI), DEPP, INSEE et ACOSS

Champ : France métropolitaine + DOM hors Mayotte.



# Apprécier l'adéquation entre offre et demande

- **Du chemin à parcourir du côté de l'offre**
  - Une connaissance de l'offre par les assistants maternels qui reste encore imparfaite et qui est perfectible à court terme pour les micro-crèches PAJE
  - Un indicateur qui ne définit pas une cible
- **Du chemin à parcourir du côté de la demande**
  - Du nombre d'enfants < 3 ans à un indicateur plus adapté
  - Une demande conditionnée par la situation locale du marché du travail, par les mesures accompagnant la baisse ou l'arrêt d'activité, par la solvabilisation offerte par les prestations légales ou de service, par l'évolution des attentes des parents
- **Du chemin à parcourir du côté de l'appréciation des tensions**
  - Des indicateurs multiples
  - Un modèle d'ensemble manquant



# Apprécier l'adéquation entre offre et demande

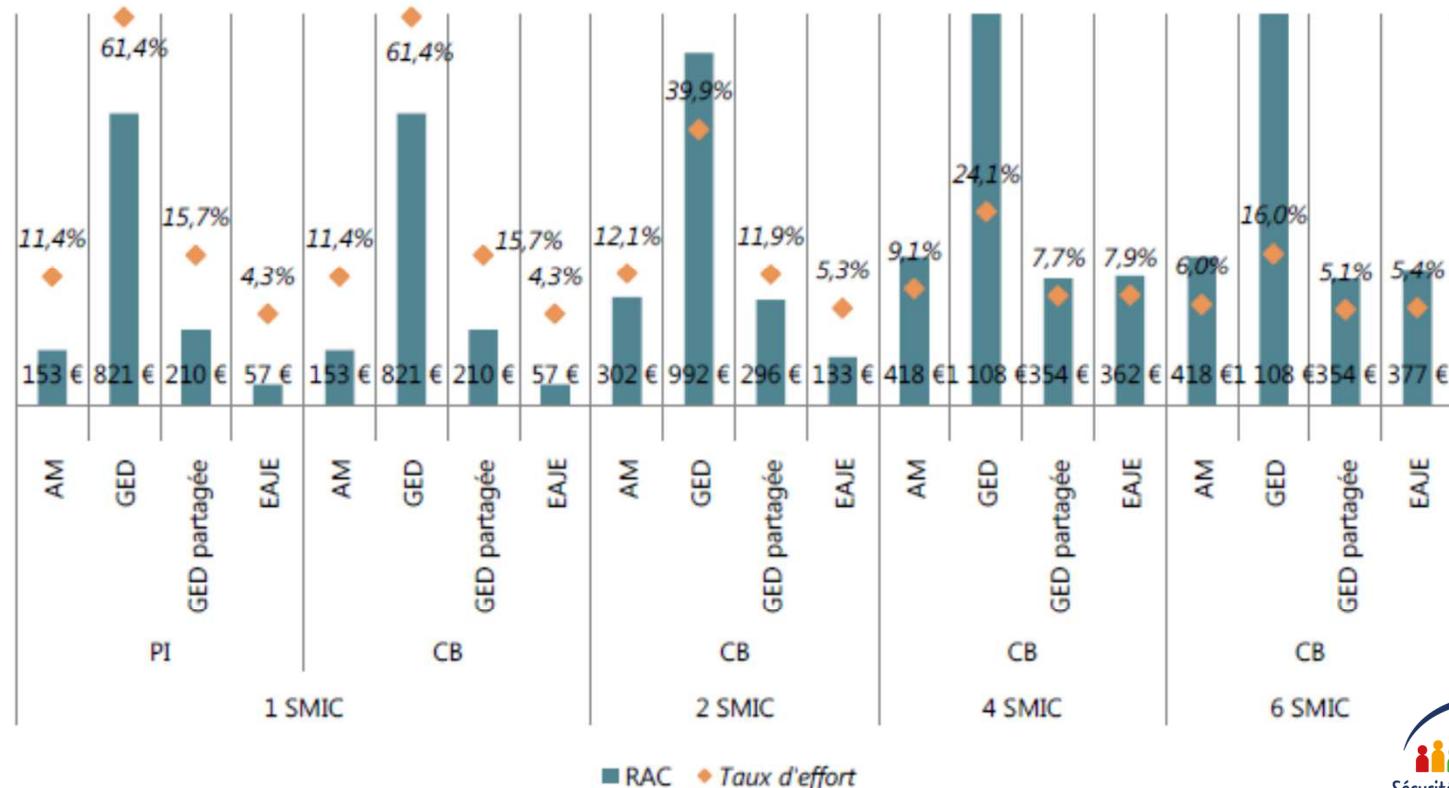
- **Un libre choix qui se traduit dans la diversité de l'offre mais...**
  - Des modes et des niveaux de solvabilisation différents
  - Une couverture différente selon les territoires
  - Des qualifications différentes
  - Des financements publics différents
- **Un libre choix mais...**
  - Prise en compte des situations particulières (horaires atypiques, monoparentalité, situation de handicap...)
  - Réalité du service offert (nombre d'heures, projet pédagogique,,)



# L'accès aux modes d'accueil

- Selon les modes d'accueil
  - Des différences de taux d'effort marquées et non justifiées

Taux d'effort et reste à charge d'une garde d'un enfant selon le mode d'accueil et le niveau de revenu



parent isolé ; CB : couple biactif

Note de lecture : en 2017, pour un couple biactif disposant d'un revenu équivalent à 2 SMIC et ayant un enfant de moins de 3 ans à charge, le reste à charge pour la garde en établissement d'accueil du jeune enfant s'élève à 133€, soit un taux d'effort de 5,3%.

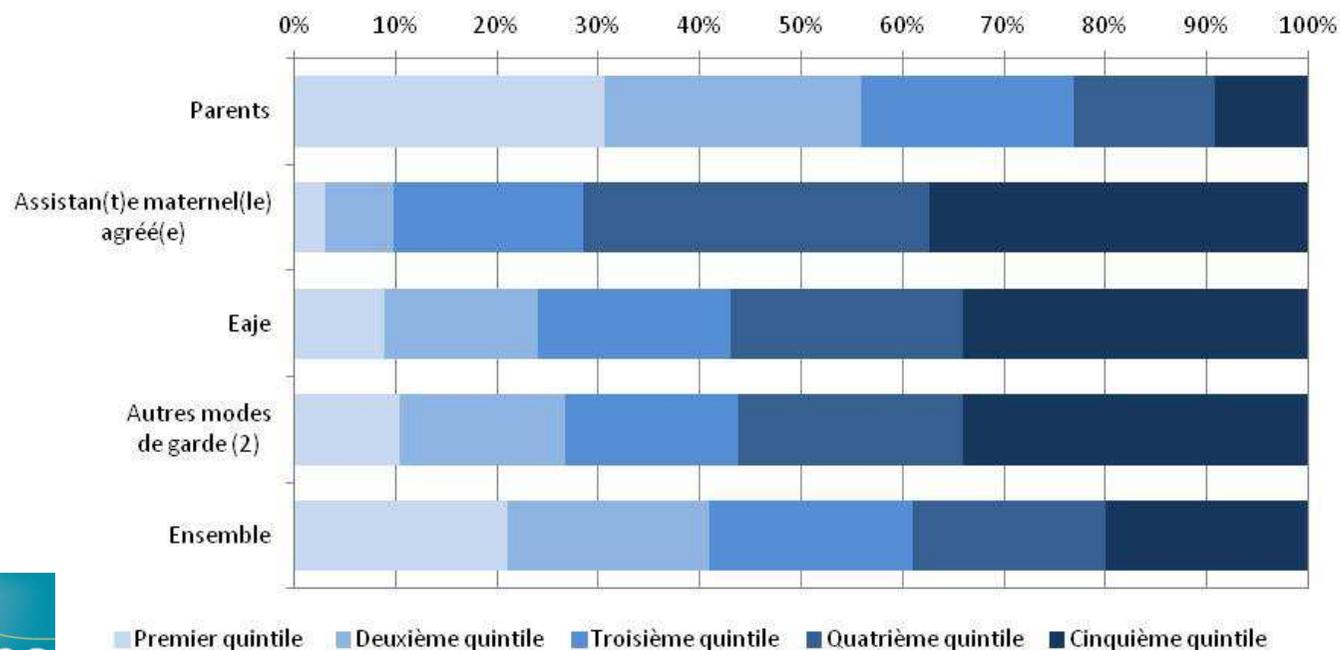
Source : Calculs CNAF – DSS



# L'accès aux modes d'accueil

- **Selon les modes d'accueil**
  - Des différences de recours selon le niveau de vie,

Répartition des enfants de moins de trois ans selon le mode de garde principal en semaine et le niveau de vie du ménage (1)



Drees

- (1) Le niveau de vie correspond au revenu mensuel net moyen avant impôts du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation (Uc). ,  
(2) Grands-parents ou autres membres de la famille, école, garde à domicile, assistant(e) maternel(le) non agréé(e), ami, voisin, baby-sitter ou autre personne extérieure à la famille, jardin d'enfants, garde périscolaire, centre de loisirs ou établissement spécialisé.

Note • Le mode de garde en semaine est compris du lundi au vendredi, entre 8 heures et 19 heures.

Champ : France métropolitaine, enfants de moins de 3 ans.

Source : Drees, enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants, 2013



# La mixité dans les modes d'accueil

- **Une mixité sociale en EAJE**
  - Supérieure à la cible initiale indiquée par le gouvernement
  - Existence sur les territoires
  - Un nombre d'heures de recours non conditionné aux revenus

Tableau 4 - Répartition des familles allocataires ayant au moins un enfant âgé de moins de 5 ans et résidant dans les communes bien couvertes par Filoue, selon la nature des prestations légales perçues en décembre (en %)

Familles décrites	Prestations familiales	RSA et/ou AAH	Aides au logement	C(o)lca	CMG Paje	Ruc < seuil bas revenu	Effectifs
Familles connues dans Filoue	98,4	13,2	32,4	29,3	17,5	19,2	7 446
Familles allocataires avec un enfant de moins de 5 ans dans les communes Filoue	95,2	19	37,3	15,8	30,2	25,7	43 689
Familles allocataires avec un enfant de moins de 5 ans – France entière	96,4	18,4	37,4	14,9	25	28,4	3 335 515

Sources : Filoue 2013, Fileas 2013. Champ : familles ayant au moins un enfant âgé de moins de 5 ans résidant dans une commune bien couverte par Filoue



Source : Filoue – vague 2013 et 2015

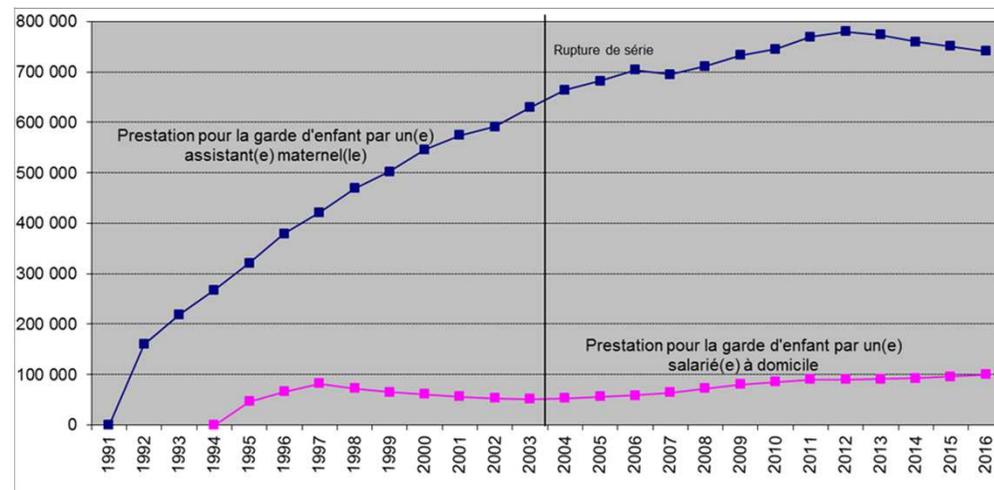
- **Une mixité questionnée par les micro-crèches PAJE**
  - Majoritairement des familles biparentales dont les deux conjoints exercent une activité professionnelle (71 %).
  - Ils appartiennent aux catégories sociales moyennes et supérieures car 35 % sont des cadres ou professions libérales
  - 31 % ont un revenu supérieur à 4 500 € net par mois.



Source : CNAF – enquête TMO

# Des tendances récentes qui questionnent l'écosystème : le recours

- **Une évolution différenciée du recours aux prestations**
  - Tendance à la hausse en GAD mais effectif réduit
  - Tendance à la baisse en assistant(e) maternel(le) mais effectif élevé



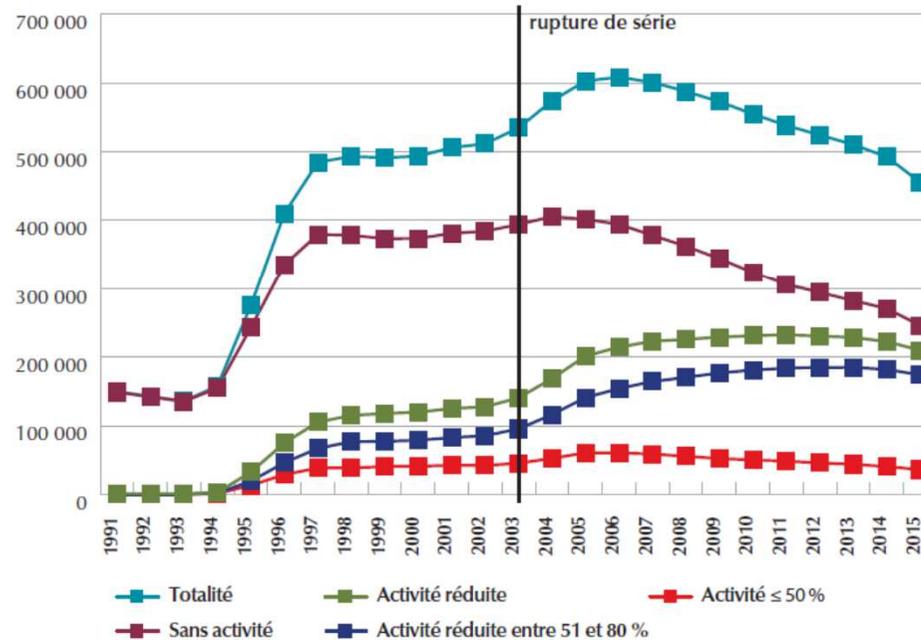
- **Une évolution à la hausse du recours aux EAJE**
  - + 20 millions d'heures facturées en EAJE
  - + 5 900 enfants accueillis en micro-crèche PAJE

Nombre d'heures facturées sur l'année (en millions)	2015	2016 (provisoire)
Accueil en Eaje (collectif, familial et parental, micro-crèches) bénéficiant d'un financement de la branche Famille	717,8	737,9

# Des tendances récentes qui questionnent l'écosystème : le recours

- Une baisse prononcée du recours aux prestations visant à accompagner la baisse ou l'arrêt d'activité

Évolution du nombre de familles bénéficiaires de prestations accompagnant l'interruption totale ou partielle d'activité



Entre 1991 et 2003 : Ape (allocation parentale d'éducation); à partir de 2004 : Ape ou Clca (complément de libre choix d'activité) ou Colca (complément optionnel de libre choix d'activité); à partir de 2015 : Clca ou Colca ou PreParE (prestation partagée d'éducation de l'enfant).

**Source :** Observatoire national de la petite enfance, (Cnaf – Fileas, Msa).

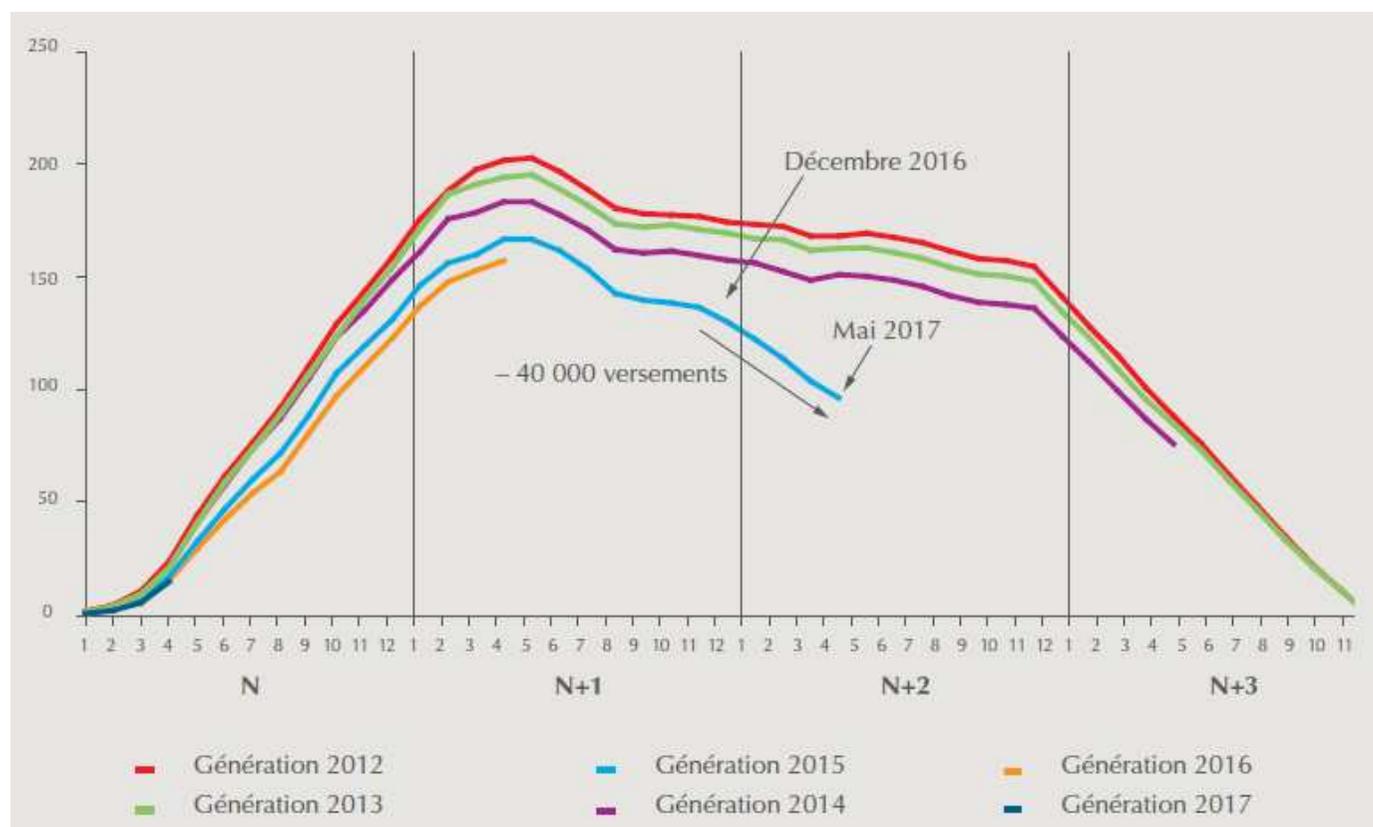
**Champ :** familles bénéficiaires de prestations accompagnant l'interruption totale ou partielle d'activité et ayant au moins un enfant de moins de 3 ans – France entière.

**Note :** de 1991 à 2002, données Cnaf; à compter de 2003, la série prend également en compte les données de la Msa.



# Des tendances récentes qui questionnent l'écosystème : le recours

- Une baisse prononcée du recours aux prestations visant à accompagner la baisse ou l'arrêt d'activité



# Le moment pour réinterroger le volet du libre choix accompagnant la baisse d'activité ?

- **Une incitation des politiques publiques à réduire sa participation sur le marché du travail,,,**
  - Différenciée selon le niveau de salaire des recourants ou leur degré d'insertion professionnelle et donc d'autant plus incitatif pour les personnes les moins bien rémunérées ou en situation de précarité professionnelle
  - Dont les effets sont durables pour les recourants : leur participation au marché du travail, leur carrière professionnelle, leur droit à retraite
  - Avec un impact genré très fort : 96 % de recourantes
- **Quel libre choix ?**
  - Un congé plus court
  - Une prestation calculée sur la base d'un taux de remplacement
  - Une prestation à temps partiel exclusivement
  - Des incitations spécifiques pour les pères ?
  - A enveloppe constante



# Des tendances récentes qui questionnent l'écosystème : l'offre

- **Un paysage en modification**
  - Baisse de l'offre mesurée des assistant(e)s maternel(le)s
  - Dynamique de l'accueil collectif porté par les micro-crèches PAJE
  - Soutenabilité du développement de l'offre
  - Coût de fonctionnement des structures



Modes de garde formels	2010		2013		2014		2015		2016 (provisoire) **	
	Capacité théorique	Capacité pour 100 enfants de moins de trois ans	Capacité théorique	Capacité pour 100 enfants de moins de trois ans	Capacité théorique	Capacité pour 100 enfants de moins de trois ans	Capacité théorique	Capacité pour 100 enfants de moins de trois ans	Capacité théorique	Capacité pour 100 enfants de moins de trois ans
Assistants maternels agréés employés directement par des particuliers*	723 400	29,3%	800 700	32,9 %	803 300	33,1 %	795 600	33,1%	nd	nd
Accueil en EAJE (collectif, familial, parental et micro-crèche)	366 400	14,8%	403 700	16,6 %	419 200	17,3 %	428 500	17,8%	436 400	18,5%
École maternelle	111 700	4,5%	96 900	4,0 %	96 100	4,0 %	93 300	3,9%	96 300	4,1%
Salarié à domicile	47 300	1,9%	41 700	1,7 %	41 400	1,7 %	41 600	1,7%	42 700	1,8%
<b>Offre totale</b>	<b>1 248 800</b>	<b>50,6%</b>	<b>1 342 900</b>	<b>55,1 %</b>	<b>1 359 900</b>	<b>56,1 %</b>	<b>1 359 100</b>	<b>56,6%</b>	<b>nd</b>	<b>nd</b>

Légende : nd : non disponible.

\* Pour les assistants maternels, deules les places potentielles destinées aux enfants de moins de trois ans sont comptabilisées (voir encadré méthodologique).

\*\* Les données provisoires 2016 sont arrêtées en juillet 2017.

Sources : Cnaf (SIAS-MTEAJE et FILEAS), DREES (enquête PMI) Acoos (CNTPAJE), CCMISA, MENESR-DEPP et Insee.  
 Champ : France métropolitaine , DOM (Hors Mayotte), COM Saint Martin et Saint Barthélemy



# Le moment pour réinterroger la gouvernance ?

## Les schémas départementaux

- **Les schémas départementaux** doivent permettre de « lutter contre (...) les inégalités d'accès territoriales et sociales à ces services ».
  - Préfiguration en 2014 (19 départements). Généralisation dès en 2015
  - Une recherche a été conduite par la Cnaf entre septembre 2016 et juin 2017 sur 9 départements ayant un schéma de plus d'un an. :
    1. Les schémas sont appréciés comme supports aux dynamiques partenariales avec une mobilisation des différents acteurs variables selon les départements.
    2. Néanmoins, ces dynamiques partenariales seraient limitées par la gouvernance (rôle des différentes instances mal défini ou occupé).
    3. Les schémas sont perçus comme une occasion de décroiser les politiques publiques
    4. Le schéma est perçu par les acteurs comme un « espace commun » mais cela n'équivaut pas à coordonner, ni à *co-construire*.
    5. Une territorialisation des schémas peu aboutie
- **Faut-il revoir cette gouvernance ?** Aller vers des schémas opposables ?  
Vers un service public de la petite enfance ?

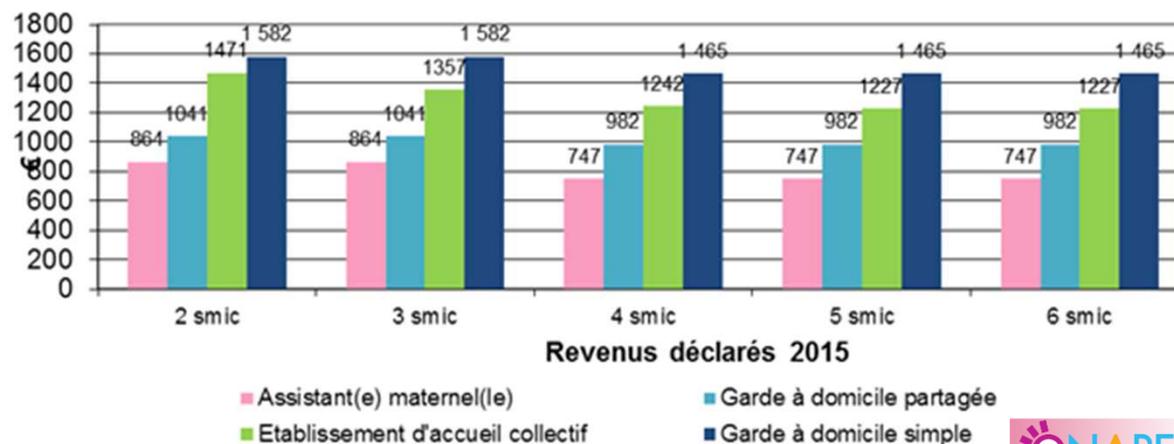


# Des tendances récentes qui questionnent l'écosystème : l'offre et ses contraintes financières

- En 2016, les acteurs publics ont dépensé 15,6 milliards d'euros pour l'accueil des enfants âgés de 0 à 3 ans.,
  - Une dépense variable selon le mode d'accueil : EAJE (6,3 Md€), accueil individuel (5 Md€), aides (prestation et Avpf) accompagnant la baisse d'activité associée (2,3 Md€), préscolarisation (574 M€)
  - Une dépense variable selon le financeur : la branche Famille finance 70 % des sommes consacrées à l'accueil des enfants de moins de 3 ans, Les collectivités territoriales financent 19 % de ces dépenses.
- Des coûts pour les finances publiques différenciés selon les modes d'accueil :

*Une garde à temps plein (9 heures par jour, 18 jours par mois) d'un enfant unique de moins de 3 ans, vivant au sein d'une famille où les deux parents travaillent.*

Coût total mensuel en 2017 pour les finances publiques selon le mode de garde pour un enfant accueilli (en euros)



# Des tendances récentes qui questionnent l'écosystème : l'offre et ses contraintes financières

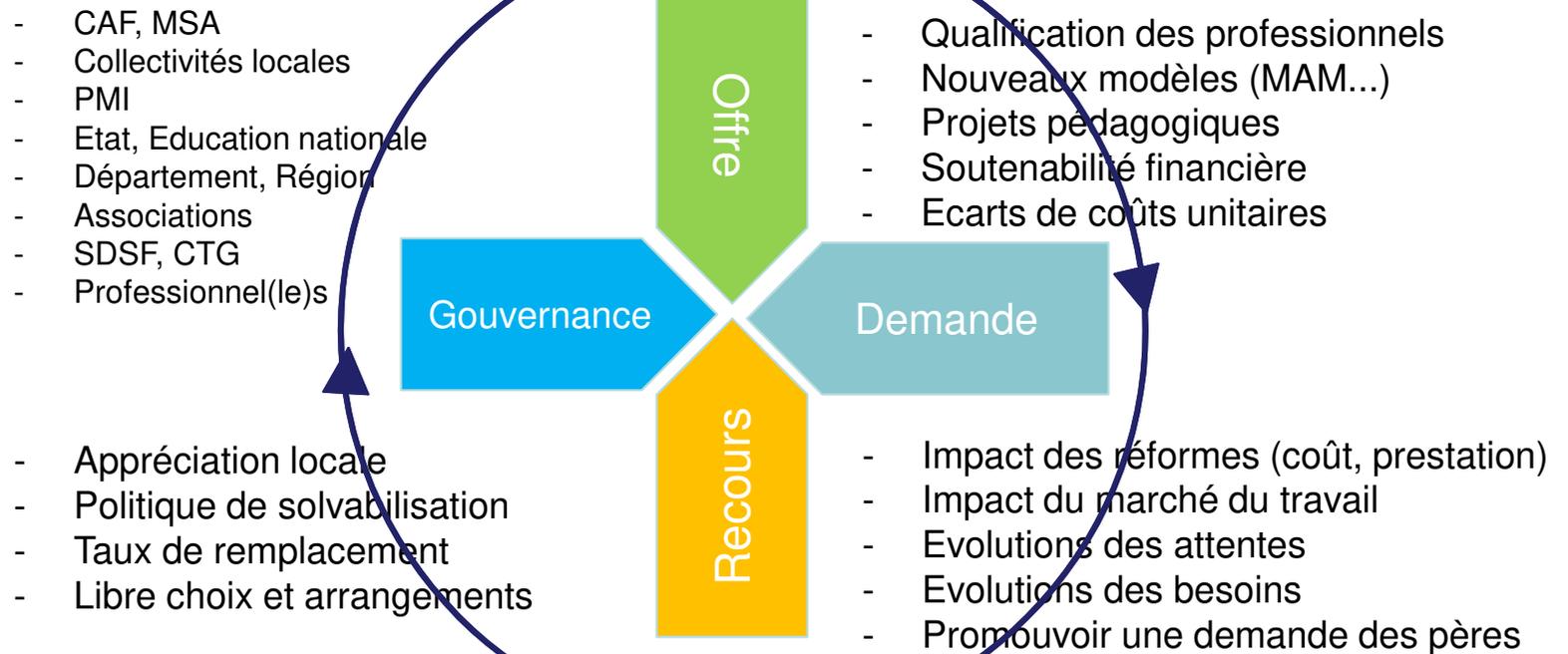
- Comment expliquer les écarts de taux de salaire horaire en accueil collectif ou de prix de revient en EAJE ?
  - La masse salariale est le premier poste de dépenses des EAJE (75 % des coûts de fonctionnement).
  - Trois principales variables ont un impact sur la variation des prix entre les structures : le statut juridique, le taux d'occupation réel et le recours à l'externalisation.
- Quelle soutenabilité du développement actuel ?
  - La CNAF a construit une maquette de projection tendancielle (2016-2022) des dépenses de petite enfance : +10% des dépenses de Fnas, +26,2% des dépenses des communes et +17,6% des dépenses du

*l'e-ssentiel*

FNPF	2016			2022			2016/2022		
	0 à 3 ans	3 à 6 ans	0 à 6 ans	0 à 3 ans	3 à 6 ans	0 à 6 ans	0 à 3 ans	3 à 6 ans	0 à 6 ans
<b>TOTAL</b>	13 314	16 062	29 376	15 346	17 082	32 427	15,3%	6,4%	10,4%
<i>dont branche Famille</i>	8 538	1 359	9 898	9 800	1 518	11 318	14,8%	11,7%	14,4%
<i>dont FNAS</i>	3 426	208	3 635	3 775	208	3 983	10,2%	0,0%	9,6%
<i>dont FNPF</i>	5 122	1 151	6 273	6 025	1 310	7 335	17,6%	13,8%	16,9%
<i>dont collectivités territoriales</i>	2 985	6 997	9 982	3 767	7 325	11 092	26,2%	4,7%	11,1%
<i>dont Etat</i>	1 792	7 705	9 498	1 779	8 238	10 017	-0,8%	6,9%	5,5%
<i>dont Etat hors éducation nationale</i>	1 499	362	1 861	1 457	350	1 807	-2,8%	-3,4%	-2,9%



# Un écosystème complexe, en interaction permanente et en évolution



# Garantir aux enfants un accueil de qualité

- **Une notion ancienne devenue plurielle et croissante dans les objectifs indiqués de la politique d'accueil du jeune enfant**
  - Des normes sanitaires
  - Garantir et développer le bien être de l'enfant
  - Faire des modes d'accueil un investissement social
    - Compétences (langage, lecture, vocabulaire...)
    - Vivre ensemble
    - Réduire les inégalités à l'école
    - Rendement quand les parents précaires vont vers l'emploi
- **Des travaux actuellement centrés sur l'accueil collectif et la préscolarisation** : des études américaines conduites dans les années soixante indiquant que l'impact de l'accueil et de la scolarisation précoce serait positif sur les résultats scolaires (*Early training project, Calorina Abecadrian Project...*)
- **Un objectif complexe à définir**
  - Une notion de qualité variable selon qui regarde
  - Une réponse à des craintes anxiogènes des parents
  - Des injonctions normatives à l'éveil
  - Se placer du point de vue de l'enfant



# Garantir aux enfants un accueil de qualité

- **Une meilleure contribution à l'évaluation nécessaire**
  - Disposer d'études pluridisciplinaires permettant de disposer d'une définition de l'accueil de qualité et avoir des analyses, d'impact sur la base de ces critères dans le contexte national
  - Mieux documenter le contenu des projets pédagogiques dans les EAJE, la connaissance des qualifications et des pratiques des professionnelles
  - Comment documenter cet aspect en cas d'accueil individuel ? Cet accueil de qualité passe-t-il obligatoirement par des temps collectifs pour les assistant(e)s maternel(le)s ? Par une structuration de la profession en MAM ? Par l'organisation d'entretiens (parents ? PMI ?)
  - Comment évaluer l'objectif du libre choix à l'aune de cet objectif et notamment faut-il évaluer également la qualité de l'accueil offert par les parents en cas d'absence d'activité professionnelle ?
- **Des éléments qui pourraient conduire à...**
  - Revisiter les dispositifs actuels (prestations, solvabilisation...)
  - Repenser les indicateurs d'offre et la gouvernance...
  - Revoir les critères d'accès aux modes d'accueil (inactifs...)
  - Repenser la politique d'accueil du jeune enfant

